

Communiqué de presse

Paris, le 14 février 2025

Le Palais académique de la Sorbonne désormais ouvert à la visite guidée

Vivez une expérience unique dans le coeur battant de la première université créée en France.

Après plusieurs années d'interruption, la Chancellerie des Universités de Paris relance des visites guidées du Palais académique à destination de toutes et tous. Plusieurs fois par semaine, une guide conférencière fera découvrir les espaces de réception du Palais construit à la fin du XIX^e siècle lors de la reconstruction de la Sorbonne. Le célèbre Grand amphithéâtre de la Sorbonne constituera le clou de cette visite qui fera voyager le public au cœur de huit siècles de savoir.

Les espaces du Palais académique accueilleront de nouveau le public grâce aux visites guidées proposées par la Chancellerie des Universités de Paris, et animées par une guide conférencière. La Sorbonne est en France, et encore plus à l'étranger, le symbole de l'enseignement supérieur français. C'est de plus un monument incontournable du patrimoine parisien sur lequel ont travaillé de très grands artistes de la fin du XIX^e siècle.

La Sorbonne dans l'histoire

La Sorbonne est depuis 8 siècles un lieu d'enseignement et de recherche intellectuelle.

Née au XIII^e siècle sous l'impulsion de Robert de Sorbon, la Sorbonne commença par être un collège, c'est-à-dire un lieu de vie pour des étudiants pauvres. L'école de Robert de Sorbon acquies rapidement une grande renommée et devint une faculté de théologie de l'Université de Paris. Reconstituée une première fois au début du XVII^e siècle par le Cardinal de Richelieu, elle fut de nouveau reconstruite à la fin du XIX^e siècle afin de doter l'université de Paris de locaux modernes pour les facultés de lettres et de sciences.

C'est à ce moment-là qu'est construit le Palais académique pour être notamment le siège du rectorat de l'académie de Paris et le siège de l'université de Paris. C'est aujourd'hui le siège de la Chancellerie des universités de Paris qui en est l'héritière depuis 1971.

Le Palais académique est aujourd'hui un témoignage de l'architecture et de la richesse artistique de la fin du XIX^e siècle.

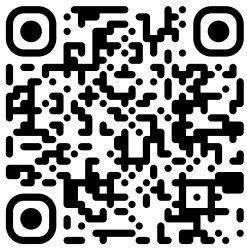
Une billetterie accessible en ligne et une offre gratuite pour les étudiants inscrits en France

Cette relance des visites de la Sorbonne est aussi l'occasion de rénover la billetterie de cette offre, désormais accessible en ligne. A travers une billetterie électronique, les visiteurs ont la possibilité de réserver parmi plusieurs dates proposées chaque semaine. Cette offre en langue française sera bientôt complétée par une version en langue anglaise. Par ailleurs, tout étudiant inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur en France pourra réserver une visite gratuite sur ce même site.

Une opération en lien avec la politique de mise en valeur du patrimoine historique de la Sorbonne

Après le succès des Journées européennes du patrimoine 2024, durant lesquelles près de 9 000 visiteurs ont franchi les portes de la Sorbonne, la Chancellerie des universités de Paris entreprend une démarche de mise en valeur du patrimoine historique de la Sorbonne. Outre les visites guidées ainsi relancées, la Chancellerie est partie prenante du projet de réouverture de la chapelle de la Sorbonne, en partenariat avec la Ville de Paris, propriétaire des lieux, et le World Monuments Fund qui a fait de ce monument le seul site français inscrit sur la World Monuments Watch 2025. A terme, cette opération de levée de

fonds, permettra d'intégrer la chapelle au circuit des visites de la Sorbonne.



Infos pratiques

Lien billetterie : billetweb.fr/sorbonne-paris

Tarifs de la visite : entre 8 et 12 euros selon les cas ; gratuit pour les étudiants inscrits dans un établissement français.

Du lundi au vendredi, selon programmation disponible sur le site de billetterie en ligne.

Visites de presse possibles sur demande auprès de la Chancellerie des universités (Cf. contacts presse ci-après).

La Chancellerie des universités de Paris

La Chancellerie des universités de Paris administre les biens et charges indivis des universités héritières de l'ancienne Université de Paris. Elle valorise le patrimoine immobilier légué à l'ancienne université de Paris et délivre des bourses et prix aux étudiants et chercheurs, notamment les prix solennels de thèse de la Chancellerie. Elle administre également le bâtiment « Sorbonne », maison commune de toutes les universités d'Île-de-France, symbole national et international de l'université française. Elle est garante de la marque Sorbonne et veille à sa protection et à son développement. Enfin, depuis 2016, elle met en œuvre l'Opération Campus Paris. Elle est présidée et dirigée par le Recteur de la région académique d'Île-de-France, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France.

Contacts presse

Communication

Rectorat de Paris

Direction de la communication

Elona Alcou, directrice de la communication par intérim

elona.alcou@ac-paris.fr

Tel : 01 44 62 40 17

Chancellerie des Universités de Paris

Secrétariat général

Maria Mendes, chargée de développement des projets culturels en Sorbonne

maria.mendes@sorbonne.fr

Tel : 01 40 46 20 44

